

# LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES



INHESJ

INSTITUT NATIONAL  
DES HAUTES ÉTUDES  
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

LIREC

N°22  
MARS 2011

## Sommaire

### Actualité nationale

- Gestion de crise : formation à destination des zones de défense
- La démarche de prévention des risques majeurs
- Et si les secours étaient inopérants pendant la crise ?
- Ariane : le fil à suivre
- La cellule d'information du public

### Actualité internationale

- L'approche militaire de la sécurité civile
- Le facteur adaptation, clé de la survie aux catastrophes climatiques : l'exemple du Vanuatu
- La préparation des services d'urgence sanitaire aux États-Unis

### Agenda

### ZOOM DU MOIS

Le risque, révélateur  
et incitateur social

## Événement du mois

Le 22 février 2011, la ville néo-zélandaise de Christchurch a subi un séisme de 6,3 de magnitude. Le bilan est de 161 morts mais il pourrait atteindre les 240 selon le ministère de la défense civile et de la gestion des urgences. Les autorités envisagent le transfert provisoire de 21 000 personnes à Auckland. Si la Nouvelle Zélande connaît régulièrement des séismes, ils sont rarement meurtriers (le pays comptabilise jusqu'à 15 000 secousses sismiques par an). Dans le cas du séisme de Christchurch, l'impact a été très fort, car l'épicentre était situé à seulement 4 km de la surface de la Terre. Il faut souligner le haut degré de préparation des services d'urgence et de la population néo-zélandaise face au risque sismique. Ainsi à chaque bâtiment inspecté par les services de secours correspond une vignette permettant d'informer les habitants. La vignette rouge correspond aux immeubles dangereux dans lesquels il ne faut pas rentrer, les jaunes font l'objet d'un usage limité, enfin l'étiquette verte signifie l'absence de restriction à l'usage ou à l'occupation. Autre exemple de la réactivité de l'État, une dizaine de numéros d'urgence ont été activés pour orienter les sinistrés dans divers domaines (personnes disparues, aide au logement, véhicules perdus, ...). Cette politique de préparation intègre par exemple, de nombreuses mesures post catastrophe. Le ministère du développement social a mis en place un fonds de soutien organisé en deux volets : des subventions pour assister les employeurs pouvant maintenir leurs activités et des indemnités pour les personnes ayant perdu leur emploi à la suite de la catastrophe ■

## Gestion de crise : formation à destination des zones de défense

Le 17 février 2011, une formation test en gestion de crise était mise en œuvre au sein de l'État major interministériel de la zone Est. Première du genre, cette formation a la particularité d'être exclusivement destinée à l'entraînement de l'échelon zonal à la prise de décision en période de crise. Plus de cinquante personnes, animateurs et joueurs confondus, ont été mobilisées.

La mise en situation concernait les départements de la Meurthe-et-Moselle, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin ainsi que des Vosges. Les quatre départements étaient simultanément impactés par des événements majeurs: des affrontements entre forces de l'ordre et altermondialistes durant un sommet international, un incendie de tunnel routier et une épidémie.

Ce scénario de crise créé par l'INHESJ a été élaboré afin que la chaîne décisionnelle zonale puisse être en situation de prendre des décisions complexes. Elle a nécessité une

importante équipe d'animateurs jouant le rôle de l'ensemble des acteurs qui seraient habituellement sollicités en cas de crise de ce type, des secouristes intervenants sur le terrain aux plus hautes sphères décisionnelles.



Salle situation du Centre opérationnel zonal de la préfecture de la Moselle

L'un des objectifs fixés par le Préfet délégué à la sécurité de la région Est, Philippe Vignes, était qu'un tel entraînement puisse permettre de gagner du temps en situation réelle.

Le déploiement d'un programme dédié aux zones et bâti sur de tels scénarii de mise en situation est actuellement à l'étude ■

## La démarche de prévention des risques majeurs

Les critiques à l'égard du faible degré de culture du risque sont récurrentes. En France, les pouvoirs publics tentent de multiplier les initiatives afin de familiariser les populations avec les risques. Le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, vient ainsi de publier un catalogue intitulé « *La démarche française de prévention des risques majeurs* ». Ce document dresse un panorama complet des acteurs de la prévention des risques majeurs, ainsi que des risques naturels et technologiques. Il présente en détail les sept principes de la politique française de prévention des risques majeurs:

1. la connaissance des phénomènes, de l'aléa et du risque ;
2. la surveillance ;
3. l'information préventive et l'éducation des populations ;
4. la prise en compte des risques dans l'aménagement et l'urbanisme ;
5. la réduction de la vulnérabilité ;
6. l'anticipation de la crise ;
7. le retour d'expérience.

Ce document, principalement destiné aux populations, décrit les différentes consignes de sécurité à suivre en fonction de la nature du risque ainsi que le cadre législatif et réglementaire régissant le domaine des risques majeurs.

Le jeune public est tout particulièrement ciblé pour les actions de sensibilisation à la prévention des risques. Le ministère a lancé le 24 février 2010 un grand concours national : « *Les risques, ma commune et moi* » ouvert aux jeunes âgés de 7 à 18 ans ■



Affiche pédagogique de l'Ifforme sur les risques majeurs ([www.iffo-rme.fr](http://www.iffo-rme.fr))

Pour en savoir plus :  
[www.prim.net](http://www.prim.net)

Retour sommaire



## Et si les secours étaient défectueux pendant la crise ?

La disponibilité des effectifs de secours au niveau local constitue la pierre angulaire de nombres de mesures et de plans de secours. La fiabilité d'un dispositif de secours repose de ce fait en grande partie sur l'assurance de bénéficier de la quasi-totalité de ces moyens dans leurs phases de mobilisation et de montée en puissance. Envisager leur absence pour diverses raisons : désertion, droit de retrait, désobéissance, inopérabilité, ... est un sujet sensible et difficilement abordable.

Un premier exemple a été observé avec le cyclone Katrina. Les services et les autorités ont constaté la défection d'une partie des effectifs de secours. Ce taux de défection ou d'inopérabilité a pu parfois atteindre plus de 20 %. Cela s'explique par le fait que nombre de ces personnels sont demeurés auprès de leur famille ou ne parvenaient pas à rejoindre leur affectation en raison des intempéries.

En France les inondations du Var ont montré qu'une partie des moyens de secours peuvent être affectés par l'évènement auquel ils devaient faire face. Le rapport sur le retour d'expérience sur les inondations survenues dans le département du Var les 15 et 16 juin 2010<sup>1</sup> a souligné que des points névralgiques du dispositif public de secours étaient situés en zones inondables et inondées... Les parcs automobiles du SDIS et des services dédiés à l'entretien des routes, un

centre de secours principal (CSP), mais également des établissements sanitaires ou médico-sociaux ont ainsi vu leurs capacités impactées de manière significative.

Ces problèmes ont été compensés par la réactivité du commandement face à l'indisponibilité d'organes opérationnels. Le département a également pu bénéficier de la présence de moyens militaires notamment des hélicoptères disponibles en nombre suffisant dans le Var. Cette configuration n'est pas forcément reproductible sur tous les points du territoire.

### Des solutions possibles pour éviter la rupture ?

De telles situations montrent bien la nécessité de sortir des cadres connus. Le bouleversement des conditions d'intervention, les complexités de déplacement et les difficultés de mobilisation des équipes doivent être anticipées pour éviter dans toute la mesure du possible toute rupture de la chaîne des secours. Comment la prévenir ? Cela nécessite de

disposer de la capacité et de l'agilité intellectuelle pour mettre en réseau plusieurs centres de décision, de moyens, d'actions et mutualiser encore plus fortement les moyens de secours... ■



La cour du SDIS de Draguignan pendant la crise, extrait du retour d'expérience publié en octobre 2010 par les ministères de l'intérieur et de l'écologie (p 24).

Pour télécharger le rapport de retour d'expérience : [http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/007394-01\\_rapport\\_cle21dd6b.pdf](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/007394-01_rapport_cle21dd6b.pdf)

(1) Paru en octobre 2010

## Ariane : le fil à suivre

Par Jenny KINTZ, *Chargée de mission Relations avec les entreprises, Centre de Crise du ministère des Affaires étrangères et européennes*

Afin d'améliorer son dispositif de réponse aux situations de crise, le Centre de crise du ministère des Affaires étrangères et européennes a conçu un portail internet permettant aux Français qui le souhaitent de déclarer gratuitement et facilement leurs voyages à l'étranger.

Les données enregistrées pourront être exploitées, en cas de crise uniquement, par le Centre de crise et par les ambassades, afin de contacter les utilisateurs dans l'hypothèse où des opérations de secours seraient organisées.

Ariane permet, ainsi, de :

- recenser, en situation de crise, les Français déclarés présents dans la zone touchée ;
- informer les ressortissants en les appelant directement ou par voie de message court (SMS) ;

- contacter la personne désignée par l'utilisateur comme référente en France à prévenir en cas d'urgence, afin de donner, d'obtenir ou de recouper les informations relatives au voyageur.

Cet outil a fait l'objet d'un travail préparatoire en concertation avec la CNIL en vue d'offrir aux utilisateurs toutes les garanties en termes de sécurité et de confidentialité des données personnelles.

L'inscription sur Ariane facilite le travail d'investigation du ministère des Affaires étrangères et européennes en cas d'évènements graves pouvant survenir à l'étranger ■

Pour en savoir plus : [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-auxvoyageurs\\_909/index.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-auxvoyageurs_909/index.html)

[Retour sommaire](#)

## La cellule d'information du public



Patrice OUMRAOU

Bureau de l'alerte, de la planification et de la préparation aux crises  
Sous-direction de la gestion des risques / Direction de la sécurité civile



*Fruit des expériences des préfetures confrontées aux crises, le dernier né de la série de guides ORSEC consacré à la cellule d'information du public expose les principes fondamentaux devant régir le fonctionnement opérationnel de celle-ci pour en déduire les conditions de sa mise en oeuvre.*

Dans sa fonction de Directeur des opérations de secours (DOS), le préfet de département, garant de la continuité de l'Etat et responsable de sa communication, se doit de considérer le besoin d'information exprimé par la population, concernée de près ou de loin par un sinistre comme un enjeu stratégique.

Aujourd'hui, la gestion d'une crise ne se limite plus au seul déploiement de moyens humains et matériels. Le citoyen dont la sécurité et les habitudes sont bouleversées par un événement majeur, attend désormais de l'Etat des explications immédiates sur les actions qu'il a entreprises.

Intégrée dans le dispositif ORSEC et inscrite dans la stratégie globale de communication du préfet, la cellule d'information du public (CIP) est structurée pour répondre aux appels téléphoniques du public lors des situations d'urgence par l'intermédiaire d'un numéro de téléphone dédié, le numéro unique de crise. La cellule peut être sollicitée en dehors de l'activation du Centre opérationnel départemental (COD) avec pour objectif de rassurer la population et lui indiquer les conduites de sauvegarde à tenir.

La capacité à répondre rapidement aux sollicitations des victimes, de leurs proches, et plus largement de tous les citoyens pouvant se sentir concernés par une crise et désireux d'obtenir une information ne s'improvise pas.

La réussite d'un tel dispositif repose sur des exigences de recrutement, de formation et de reconnaissance des volontaires. Ces personnels, issus des préfetures, des services déconcentrés de l'Etat ou d'associations agréées constituent la pierre angulaire du dispositif de communication du préfet. Leur efficacité réside dans leur faculté à appliquer les consignes reçues lors des réunions de briefing, en lien avec le service communication de la préfecture et le COD, d'où l'intérêt de les associer le plus possible aux exercices de sécurité civile organisés par le Service interministériel de défense et de protection civiles.

Le contenu de ce guide à vocation opérationnelle est accessible depuis le portail ORSEC et sera prochainement sur le site internet du ministère de l'intérieur (rubrique Sécurité civile) ■

# ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## L'approche militaire de la sécurité civile

Dans les territoires soumis à des conflits ou à des guerres, les forces militaires sont les seules à même de répondre à des événements naturels majeurs venant affecter les populations. Les missions de sécurité civile sont ainsi principalement mises en œuvre par les forces militaires nationales et/ou onusiennes en collaboration avec les Organisations non gouvernementales. Les interventions d'urgence sont confrontées

au manque de coordination des intervenants auquel s'ajoutent les problématiques liées à ces territoires : limite des moyens disponibles, infrastructures précaires, habitats en ruine, populations meurtries...

Durant deux jours (26 et 27 février 2011) un exercice de grande ampleur à composante sécurité civile a mobilisé les forces armées libanaises et la Force intérimaire des Nations Unies au

Liban (FINUL). Les militaires (277 soldats) en collaboration avec des unités des Forces internes de sécurité, du renseignement de l'armée libanaise, de la défense civile, de la Croix Rouge libanaise, de la brigade des pompiers de Tyr, de la municipalité de Tyr, des ministères concernés du gouvernement libanais et d'ONG locales ont été déployés pour secourir les populations à la suite d'un séisme impactant le Sud Liban. Intitulé « Phare Uni » cet exercice a soulevé des contraintes particulières, propres à ce genre de territoire.

L'intérêt de ces exercices mais aussi des interventions humanitaires des forces occidentales en Asie du Sud-est à la suite du tsunami de 2004 ou bien en Haïti après le séisme de 2010 constitue un intérêt considérable. Ces situations présentent des cas d'intervention des secours permettant l'élaboration de retours d'expérience transposables à des situations extrêmes pouvant toucher n'importe quel pays, y compris hors des zones de conflits ■



Patrouille conjointe de la FINUL et des forces armées libanaises. ONU©

## Le facteur adaptation, clé de la survie aux catastrophes climatiques : l'exemple du Vanuatu

Par Denys Marion *Chargé de mission au département Risques et Crises de l'INHESJ*

Contrairement aux îles Kiribati ou Tuvalu, l'archipel du Vanuatu n'est pas menacé par la montée des eaux mais est exposé à des risques naturels majeurs comme les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les tsunamis ou les cyclones. Ces phénomènes naturels constituent autant de menaces pour la vie et les ressources agricoles d'une population qui tire sa subsistance aux trois quarts de l'élevage et de la culture vivrière. Anticipant une plus grande fréquence des dérèglements climatiques, le gouvernement du Vanuatu a lancé un projet d'adaptation à ces changements. Il est assisté par l'association allemande de coopération internationale (GIZ)<sup>2</sup> spécialisée dans l'ingénierie du développement durable et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique. La force de ce projet est de valoriser le recours aux produits et aux méthodes traditionnels ce qui permet d'obtenir une forte adhésion de la population. Le projet concerne à la fois l'habitat, l'agriculture et le bétail.

### L'habitat

Dans l'île de Nguna on enregistre ainsi un retour vers les *nakamals* traditionnels. Ces maisons communes où se prennent les décisions politiques et coutumières au sein de chaque village servent en effet d'abri en cas de cyclones aux villageois dont les maisons sont trop fragiles. Initialement construits en bois, ils avaient été progressivement remplacés par des structures en ciment et en acier. Mais les changements climatiques et la multiplication des cyclones ont remis en cause le primat donné aux matériaux modernes. L'expérience a en effet montré que les *nakamals* modernes

résistaient moins bien aux vents violents que les *nakamals* traditionnels. Faute de flexibilité, ils ne peuvent pas fléchir avec le vent et gérer en souplesse les bourrasques contrairement aux *nakamals* traditionnels construits en bois.

### L'agriculture

Du point de vue agricole la démarche est la même. Alors que les habitants de Nguna et de l'île voisine de Pele cultivaient traditionnellement une variété de manioc à tige courte, proche du sol et de ce fait plus résistante aux vents cycloniques, ils avaient développé à partir des années 1960 une variété à tige plus longue, plus adaptée à l'exportation et la vente. Désormais le retour au manioc d'origine est une piste étudiée dans le cadre du projet d'adaptation.

### Le bétail

D'autres mesures ont également été encouragées afin d'enrayer le déclin du cheptel de cochons, régulièrement décimé par les périodes de sécheresse prolongée et par les saisons humides qui favorisent le développement de maladies. Le projet vise, dans ce domaine, à améliorer leurs conditions d'élevage et à promouvoir les croisements entre les cochons sauvages, très résistants, et les cochons domestiques afin d'obtenir des hybrides.

Le projet d'adaptation au changement climatique du Vanuatu constitue une remarquable démarche pro-active d'actions anticipatrices face à l'accroissement des vulnérabilités aux risques naturels auxquels l'archipel doit faire face ■

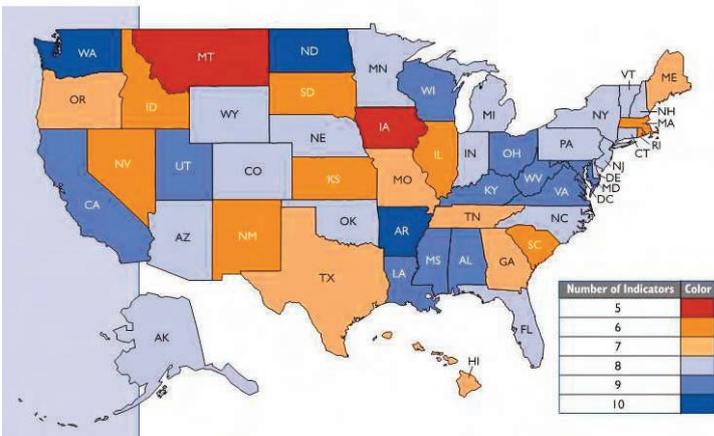


(2) L'association allemande de coopération internationale (GIZ) réunit en son sein et valorise depuis le mois de janvier 2011 les compétences et les années d'expérience accumulées du service allemand pour le développement (DED), de la société allemande pour la coopération technique (GTZ) et de la société pour la formation continue et le développement (Inwent).

## La préparation des services d'urgence sanitaire aux États-Unis

Depuis décembre 2009, le ministère de la santé américain a mis en œuvre la première Stratégie nationale de sécurité sanitaire (NHSS). Ce programme est décliné sur quatre années avec pour objectif central de mieux préparer autorités et populations à des événements néfastes pour la santé humaine. La stratégie est bâtie sur un constat simple : plus la préparation est robuste plus la réponse est efficace et *in fine*, la sécurité nationale est renforcée.

Un des outils d'évaluation de cette stratégie est fourni par la Trust for America's health, une Organisation non gouvernementale dont le principal objectif est de faire de la prévention des maladies une priorité nationale. Chaque année, elle édite un rapport intitulé *Ready or Not? Protecting the public's health from diseases, disasters and bioterrorism*<sup>3</sup>. Il présente une classification des différents États américains au regard de leur degré de préparation sanitaire en se basant sur une dizaine d'indicateurs développés par l'ONG (voir carte). Cette étude comporte également un volet sur les vulnérabilités du système d'urgence sanitaire américain.



Plus le nombre d'indicateurs est élevé plus l'Etat concerné est préparé à une catastrophe sanitaire. Extrait de la page 12 du rapport 2010 Ready or Not ?

Bien que depuis le 11 septembre 2001 et l'épisode des enveloppes à l'anthrax, le système de santé publique ait bénéficié d'importants investissements, le dernier rapport de la Trust America's health constate que certains avantages significatifs acquis durant la dernière décennie pourraient être remis en cause. En effet, suite aux coupes budgétaires

des dernières années (425 milliards de dollars depuis l'année fiscale 2009), les dépenses de santé publique ont été considérablement réduites, limitant les capacités des hôpitaux américains à répondre aux crises.

### Des critères d'amélioration

L'organisation fait des recommandations pour améliorer la préparation d'urgence en dressant la liste des éléments qu'elle juge indispensables pour faire face à l'ensemble des risques de santé publique :

- une détection et une réponse rapides face à la menace ;
- des capacités d'investigations importantes pour la détection de l'agent pathogène en cause y compris en cas d'attaque bioterroriste ;
- de larges capacités en main d'œuvre et en logistique pour répondre aux événements majeurs ;
- des stratégies de confinement de masse incluant l'accès à des vaccins et des médicaments pour endiguer l'expansion de la maladie ;
- des canaux de communication facilement accessibles aux professionnels de santé afin qu'ils puissent communiquer entre eux mais également avec le public concernant la nature de l'urgence ou de l'attaque, le risque d'exposition, la marche à suivre pour trouver le traitement adéquat, les consignes de sécurité devant être respectées ;
- une communication spécifique pour les personnes à risque ainsi que pour les personnes isolées ;
- une réponse adaptée aux besoins des personnes à risque ;
- un public informé et impliqué pouvant apporter un soutien matériel et moral aux acteurs professionnels ainsi que leur aide à leurs proches, aux associations...

Selon ce rapport, les objectifs figurant dans le programme nécessitent la mise en œuvre de grandes catégories d'actions à commencer par une planification et une coordination intégrant les contraintes d'une chaîne de commandement. Autres critères : la constitution d'équipes expérimentées et pluridisciplinaires (épidémiologistes, laborantins ...) pour soutenir les intervenants, l'accès à des infrastructures bien équipées ainsi qu'à des technologies modernes ou encore à de larges capacités de production de vaccins et de médicaments... ■

Pour télécharger le rapport : <http://healthyamericans.org/reports/bioterror10/>

(3) Prêt ou non ? Protéger la santé publique des maladies, des catastrophes et du bioterrorisme

## Le risque, révélateur et incitateur social



Guy BURGEL  
*Professeur à l'Université Paris Ouest-Nanterre la Défense  
pour la LIREC*

Toute crise sociale ou naturelle apparaît toujours comme l'addition d'événements conjoncturels et de logiques profondes. Un séisme, immédiat et brutal, ou même un tsunami, légèrement différé, est à la fois un épisode unique, exacerbé, et le résultat de tensions géologiques longtemps contenues dans l'épiderme de la terre et dans la dynamique lente des plaques de son écorce. Il en est finalement de même des grandes mutations historiques et politiques : apparemment marquées par un fait datable et improbable (la prise de la Bastille, la fuite du président Ben Ali), elles témoignent beaucoup plus de bouleversements lents, mais souvent imprévisibles dans leur déclenchement, des forces sociales. La « révolution », qu'elle soit française en 1789, ou tunisienne de l'hiver 2011, se trouve toujours à la conjonction de processus économiques concrets, où l'alimentation et le prix des denrées de base jouent un rôle déterminant, du choc émotionnel des premières victimes, et d'un écart grandissant entre le fonctionnement et les aspirations de la collectivité et des pouvoirs qui la représentent. C'est au fond la rançon normale des viscosités différentielles des constructions humaines : rigidité des structures matérielles (bâtiments, réseaux), fixité des institutions et lent écoulement continu des mentalités et des sociabilités. Ces discordances ne peuvent le plus souvent se résoudre qu'au prix de fractures ou de ruptures plus ou moins violentes.

### Occurrence du risque et disparités sociales

Ces modes de régulation normale dans l'histoire générale n'en sont pas moins révélateurs dans leurs moments aigus, voire dramatiques, des clivages ou des divisions de la société. Un séisme, par exemple, n'est pas seulement un fait naturel, mais par ses conséquences sur les vies humaines et les infrastructures, et les causes indirectes qui les ont produites (mauvaise conception ou construction des immeubles), un processus qui affecte les plus pauvres, les moins bien protégés, et qui finalement dévoile les ressorts cachés du groupe humain qui est frappé. Ainsi, la cartographie des dommages et des victimes du tremblement de terre de Tabas, dans le désert iranien, en 1978, traduit

la ségrégation sociale de l'espace urbain : les hauts murs de protection de l'intimité dans les cours exigües des quartiers populaires se sont révélés des pièges redoutables, à cause de leur écroulement sur les populations qui s'y étaient réfugiées, quand les plus riches ont pu trouver abri dans les vastes jardins-vergers entourant leurs demeures. Exceptionnellement, ces facteurs peuvent s'inverser : dans l'île grecque volcanique de Santorin, les maisons patriciennes à large plafond néoclassique ont été au début du XX<sup>e</sup> siècle, avant l'introduction du béton armé, plus affectées par les séismes que les habitations troglodytiques voûtées des plus pauvres, creusées dans la pouzzolane naturellement anti-sismique. Dans un autre registre, l'épisode neigeux de décembre 2010, qui a paralysé une partie de l'Ouest parisien, est moins un phénomène exceptionnel dans sa nature météorologique, que dans sa démonstration des conséquences d'une périurbanisation diffuse complètement tributaire des moyens de transports individuels. Et de manière plus générale encore, toute aggravation, cyclique ou conjoncturelle, de la « crise » économique, qui affecte les pays occidentaux depuis près de quatre décennies, a toujours rendu plus vulnérables les actifs sans formation, les immigrés, les plus jeunes ou les plus âgés. Il y a une iniquité fondamentale devant le malheur social ou physique, qui accable doublement les plus faibles.

### La réponse d'urgence est insuffisante dans une approche globale

Deux conséquences paraissent devoir être tirées de ces observations. La première est qu'une politique de prévention des risques ne peut uniquement être fondée sur une préparation de réponse à l'urgence. Pour faire face à une perturbation neigeuse, il faut certes prévoir des engins de déneigement bien positionnés et en nombre suffisant, du personnel qualifié et disponible, des stocks de sel et de glycol abondants. Il faut surtout dans une agglomération de l'importance de la capitale française envisager les mouvements de masse qu'une annonce prématurée ou trop tardive d'un pareil événement entraîne sur la circulation et la désorganisation des secours. Mais rien de cela n'est très efficace si l'on n'a pas prévu très en

amont les modes d'urbanisation et les genres de vie. La dispersion périphérique de la ville et la motorisation logique des ménages posent non seulement des problèmes environnementaux, mais impliquent une gestion du risque spécifique, qui n'est donc pas réservé aux IGH (Immeubles de grande hauteur). Cette approche prend dans les pays du Sud une acuité particulière. À l'automne 2009, à la veille d'un forum mondial du développement durable à Ouagadougou, des inondations catastrophiques ravagèrent la capitale du Burkina. Il ne manqua pas alors de bonnes âmes parmi les organisateurs pour réclamer la formation par les Nations Unies d'un corps de « casques rouges », soldats missionnaires de l'urgence. L'intention est louable. Elle ne dispense pas d'une réflexion et d'une action vigoureuse dans les villes en développement pour les réseaux d'assainissement, dont l'absence rend meurtrier tout épisode cyclonique important. Il en est de même en matière de sécurité civile que pour l'organisation de la santé : une équipe de secouristes ne peut pas se substituer à une équipe de chercheurs.

Plus fondamentalement encore, il faut s'interroger sur la place qu'ont pris dans le monde contemporain, le principe de précaution et le refus systématique du risque. L'adhésion sans réserve à une prudence généralisée ne peut-elle entraîner une paralysie de la société, voire un rejet systématique de l'innovation et du progrès ? On voit bien que la réaction de l'opinion française face à l'affolement

d'abord, puis à la mise en doute de l'efficacité du vaccin contre le virus grippal H1N1, ou l'utilisation scandaleuse du Médiator, risquent de tourner à la méfiance devant toute vaccination ou tout traitement médicamenteux, dont pourtant les bienfaits généraux sur le long terme sont indéniables pour la santé publique et l'espérance de vie de nos concitoyens. Il y a donc un bon usage de la précaution dont les limites peuvent apparaître assez fluides : liberté absolue du chercheur, position éthique du législateur, pragmatisme raisonné des autorités publiques dans l'application de la norme. Mais on ne gagne rien à confondre les registres. De façon plus assurée encore, on ne peut qu'être frappé par l'absence de relativité historique dans l'appréciation des périls. Souvent, le réchauffement climatique, les gaz à effets de serre, la submersion d'une partie de l'humanité concentrée sur les littoraux apparaissent des certitudes immédiates, quand elles ne sont que des projections possibles à échéance de plusieurs décennies, voire du siècle. Cette myopie fait ignorer que des dangers proches peuvent autrement et plus précocement menacer la planète : les déséquilibres démographiques, économiques, sociaux et politiques, qui pèsent à toutes échelles sur les civilisations contemporaines. Il faut certes savoir pour prévoir, mais surtout ne pas oublier que dans la longue histoire de l'humanité, le risque, matériel et intellectuel, a toujours été un facteur incitatif d'invention pour surmonter les peurs légitimes ou irraisonnées ■



## ■ 10 mars 2011, Paris

**GT Vigilance et alerte : séance plénière sur les risques telluriques - séismes, volcans et mouvements de terrain**

*Pour en savoir plus :*

<http://www.afpcn.org/index.htm>

## ■ Du 12 au 14 mars 2011, Inde

**Disaster risk and vulnerability conference 2011**

*Pour en savoir plus :*

<http://www.unisdr.org/wana/events/v.php?id=16836>

## ■ 22 mars, Toulouse

**Acteurs et vulnérabilités territoriales : quelles vulnérabilités et quelle capacité à faire face selon les territoires à risque ?**

*Pour en savoir plus :*

<http://calenda.revues.org/nouvelle18986.html>

## ■ 8 avril 2011, Londres

**Virtual emergencies: simulation technology for emergency planning and response**

*Pour en savoir plus :*

<http://www.rusi.org/>

## ■ 14 avril 2011, Nîmes

**La gestion des risques par les communes: enjeux et solutions**

*Pour en savoir plus :*

<http://www.pole-risques.com>

[Retour sommaire](#)





## LES GRANDS PROGRAMMES DE FORMATION

### **Les formations à la gestion de crise de type NRBCE à destination du ministère de l'Intérieur**

Depuis janvier 2007, le ministère de l'Intérieur a confié à l'INHESJ la formation du corps préfectoral et des corps de direction des forces de sécurité à la gestion de crise de type NRBCE. Les sessions ont lieu mensuellement et se déroulent sur deux jours.



*Pour plus de renseignements : Louis BARAT*  
**[louis.barat@inhesj.fr](mailto:louis.barat@inhesj.fr) – Tél. : 01.76.64.89.85**



### **Les formations à la gestion de crise à destination de l'Éducation nationale**

L'INHESJ a également été chargé en 2009 par le ministère de l'Éducation nationale, d'assurer une formation relative à la sécurisation des établissements scolaires les plus exposés aux risques de violence.

### **Sensibilisation à la gestion de crise des élèves de l'ENA et de l'INET (CNFPT)**

L'INHESJ assure la formation de sensibilisation à la gestion de crise des promotions entrantes de l'École Nationale d'Administration et de l'Institut National des Etudes Territoriales. Il intervient également au profit du CNFPT pour des formations spécialisées.

### **Des formations à la carte : Maîtrisez la crise**

Pour prendre en compte la spécificité des crises touchant les organisations et répondre à leurs besoins, l'INHESJ dispose d'un réseau de partenaires permettant la réalisation d'exercices adaptés à l'environnement et aux spécificités du demandeur. Des mises en situation sont alors créées avec des scénarios et une pédagogie développés à l'usage exclusif de l'utilisateur.

*Pour plus de renseignements : Carole DAUTUN*  
**[carole.dautun@inhesj.fr](mailto:carole.dautun@inhesj.fr) – Tél. : 01.76.64.89.81**





# LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES

# LIREC



INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE  
Département Risques et Crises

Ecole Militaire - 1 place Joffre - Case 39 - 75700 PARIS 07 SP  
Tél. : 01 76 64 89 00 - Fax : 01 76 64 89 31 - [lirec@inhesj.fr](mailto:lirec@inhesj.fr)  
[www.inhesj.fr](http://www.inhesj.fr)

---

Cette lettre d'information est disponible après inscription à l'adresse : [lirec@inhesj.fr](mailto:lirec@inhesj.fr)

INHESJ - Département Risques et Crises

Chef du département : Gérard Pardini - Rédacteur : Nacéra Amraoui

*Les informations contenues dans ce document sont issues de sources ouvertes et ne sauraient être interprétées  
comme une position officielle ou officieuse de ses rédacteurs ou des services de l'État.*

*Faites nous parvenir régulièrement sur [lirec@inhesj.fr](mailto:lirec@inhesj.fr)  
toute information concernant un événement, une manifestation : nous la diffuserons.*

Site internet de l'INHESJ : [www.inhesj.fr/](http://www.inhesj.fr/)